



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>44535</b>	<b>De Mme Bérengère Poletti ( Les Républicains - Ardennes )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt;</b> Solidarités et santé		<b>Ministère attributaire &gt;</b> Santé et prévention
<b>Rubrique &gt;</b> drogue	<b>Tête d'analyse &gt;</b> Lutte contre les addictions - la cigarette électronique	<b>Analyse &gt;</b> Lutte contre les addictions - la cigarette électronique.
Question publiée au JO le : <b>01/03/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Bérengère Poletti appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le développement des «vapeuses» chez les jeunes et les adolescents, notamment. Aujourd'hui, de plus en plus de jeunes, collégiens et lycéens, consomment ces cigarettes électroniques. Ces dernières sont très accessibles et les jeunes peuvent se les procurer facilement dans les bureaux de tabac. Ces cigarettes sont conçues de façon très attractive pour cibler spécifiquement les jeunes, (elles offrent un choix varié, notamment des goûts sucrés favorisant l'addiction). Pourtant, ces produits représentent un danger, ils contiennent de la nicotine et peuvent constituer une porte d'entrée vers des produits plus nocifs. Il ne s'agit pas de produits anodins. Ce nouveau phénomène de mode peut avoir des conséquences graves sur la santé des jeunes. Aussi, il est urgent d'agir pour informer et sensibiliser sur les dangers de ces vapeuses. Il s'agit d'un problème de santé publique et de lutte contre les addictions. Il est important de rappeler que l'article L. 3513-5 du code de la santé publique précise : « il est interdit de vendre ou d'offrir gratuitement, dans les débits de tabac et tous commerces ou lieux publics, à des mineurs de moins de dix-huit ans des produits de vapotage ». C'est pourquoi elle souhaite savoir comment le Gouvernement entend agir et quelles mesures il compte mettre en place pour lutter efficacement et rapidement contre cette problématique.